

Bulletin officiel n° 16 du 22 avril 2010

Sommaire

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR (RLR : 120-1)

Attributions de fonctions

arrêté du 31-3-2010 (NOR : MENA1000283A)

Enseignements secondaire et supérieur

Diplôme de compétence en langue (RLR : 549-0)

Calendrier des sessions pour l'année scolaire 2010-2011

note de service n° 2010-042 du 30-3-2010 (NOR : MENE1008283N)

Actions éducatives (RLR : 554-9)

Séminaire des Rencontres internationales de la photographie d'Arles

circulaire n° 2010-052 du 14-4-2010 (NOR : MENE1006819C)

Personnels

CNESER (RLR : 710-2)

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

décision du 18-3-2010 (NOR : ESRS1000108S)

Mouvement du personnel

Intégration

Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche

décret du 22-3-2010 - J.O. du 23-3-2010 (NOR : MENI1002322D)

Nominations

Composition de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des techniciens de recherche et de formation

arrêté du 22-3-2010 (NOR : ESRH1000110A)

Nomination

Conseil d'administration du laboratoire central des Ponts-et-Chaussées

arrêté du 22-3-2010 (NOR : ESRR1000109A)

Nominations

Membres du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Cachan

arrêté du 22-3-2010 (NOR : ESRS1000111A)

Nominations

Membres du conseil scientifique de l'École normale supérieure de Cachan

arrêté du 22-3-2010 (NOR : ESRS1000112A)

Nominations

Personnalités extérieures au conseil d'administration de l'Institut de physique du globe de Paris
arrêté du 23-3-2010 (NOR : ESRS1000113A)

Nominations

Commission nationale d'expertise de la licence professionnelle
arrêté du 12-2-2010 (NOR : ESRS1000107A)

Informations générales

Vacances de postes

Collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg
avis du 26-3-2010 (NOR : ESRC1000118V)

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR

Attributions de fonctions

NOR : MENA1000283A

RLR : 120-1

arrêté du 31-3-2010

MEN - ESR - SAAM A1

Vu décret n° 87-389 du 15-6-1987, modifié par décret n° 2005-124 du 14-2-2005 ; décret n° 2007-991 du 25-5-2007 ; décret n° 2007-1001 du 31-5-2007 ; décret n° 2006-572 du 17-5-2006 modifié ; arrêté du 17-5-2006 modifié ; arrêté du 23-5-2006 modifié

Article 1 - L'annexe F de l'[arrêté du 23 mai 2006](#) susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

- DGRH B2-3

Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré

Au lieu de : Sébastien Mourot

Lire : Claire Gaillard, attachée principale d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chef du bureau à compter du 8 mars 2010.

- DGRH B1

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle et statutaires

Au lieu de : Sophie Prince

Lire : Mireille Emaer, ingénieure de recherche, chargée des fonctions de sous-directrice à compter du 1er avril 2010

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 31 mars 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général,

Pierre-Yves Duwoye

Enseignements secondaire et supérieur

Diplôme de compétence en langue

Calendrier des sessions pour l'année scolaire 2010-2011

NOR : MENE1008283N

RLR : 549-0

note de service n° 2010-042 du 30-3-2010

MEN - DGESCO A2-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux déléguées et délégués académiques à la formation professionnelle initiale et continue ; aux déléguées et délégués académiques à la formation continue ; aux coordonnatrices et coordonnateurs universitaires académiques et régionaux pour la formation continue ; aux présidentes et présidents d'université

Conformément aux dispositions des articles 7 et 13 de l'[arrêté du 17 avril 2002](#) portant création du diplôme de compétence en langue, les sessions d'examen pour l'année scolaire 2010-2011 seront organisées comme indiqué sur le tableau suivant :

Calendrier DCL pour l'année scolaire 2010-2011

Date	Langue	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
vendredi 22-10-2010	Anglais	lundi 28-6-2010	dimanche 5-9-2010
vendredi 10-12-2010	Italien	lundi 6-9-2010	dimanche 17-10-2010
vendredi 10-12-2010	Espagnol	lundi 6-9-2010	dimanche 17-10-2010
vendredi 10-12-2010	Allemand	lundi 6-9-2010	dimanche 17-10-2010
samedi 11-12-2010	Anglais	lundi 6-9-2010	dimanche 17-10-2010
vendredi 4-2-2011	Anglais	lundi 18-10-2010	dimanche 12-12-2010
vendredi 1-4-2011	Anglais	lundi 13-12-2010	dimanche 30-1-2011
vendredi 27-5-2011	Allemand	lundi 31-1-2011	dimanche 27-3-2011
vendredi 27-5-2011	Espagnol	lundi 31-1-2011	dimanche 27-3-2011
vendredi 27-5-2011	Italien	lundi 31-1-2011	dimanche 27-3-2011
samedi 28-5-2011	Anglais	lundi 31-1-2011	dimanche 20-3-2011
vendredi 10-6-2011	Anglais	lundi 31-1-2011	dimanche 27-3-2011

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Enseignements secondaire et supérieur

Actions éducatives

Séminaire des Rencontres internationales de la photographie d'Arles

NOR : MENE1006819C

RLR : 554-9

circulaire n° 2010-052 du 14-4-2010

MEN - DGESCO B2-3

Texte adressé aux préfètes et préfets de région (directions régionales des affaires culturelles et directions régionales de l'agriculture et de la forêt) ; aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux déléguées et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale ; aux chefs d'établissement d'enseignement ; aux directrices et directeurs des centres régionaux de documentation pédagogique

I - Descriptif

Le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, établissement public sous la tutelle du haut commissaire à la jeunesse, la Ligue de l'enseignement et l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles sont partenaires des Rencontres internationales de la photographie d'Arles.

Ce partenariat s'inscrit dans le plan de développement de l'éducation artistique et culturelle, au titre de la pratique artistique, de la rencontre avec les artistes et les œuvres, et de la formation continue ([circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008](#)). Il se justifie également par la place de l'image et de la photographie en particulier dans les pratiques sociales actuelles, dans le cadre pédagogique de la compétence du socle commun de connaissances et de compétences concernant la culture humaniste : « lire et utiliser différents langages, en particulier les images ([...] représentations d'œuvres d'art, photographies [...]) » ([décret n°2006-830 du 11 juillet 2006](#)).

Dans ce contexte, le séminaire a pour objectif d'offrir un cadre de réflexion théorique et pédagogique à un public sensibilisé à l'éducation à l'image. Il contribue au développement d'un réseau de formateurs et de personnels d'encadrement susceptibles de relayer les informations dans les académies et d'organiser à tout niveau une éducation à l'image photographique, tant théorique que pratique.

II - Organisation

Le séminaire d'Arles est organisé par le ministère de l'Éducation nationale (direction générale de l'enseignement scolaire ; inspection générale de l'Éducation nationale), le Centre national de documentation pédagogique, le ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement, l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles et les Rencontres internationales de la photographie d'Arles.

Le séminaire se déroulera du 11 au 13 juillet 2010 au théâtre municipal d'Arles.

Il s'adresse aux cadres du ministère de l'Éducation nationale, toutes disciplines confondues, de l'enseignement agricole, de la culture, et de la jeunesse, aux inspecteurs d'académies-inspecteurs pédagogiques régionaux, aux inspecteurs de l'Éducation nationale, aux conseillers pédagogiques pour les arts plastiques, aux professeurs relais dans les académies, aux professeurs des instituts universitaires de formation des maîtres, aux professeurs des universités, aux artistes et professionnels de la culture et aux cadres des réseaux d'éducation populaire.

Dans chaque académie, les candidatures seront adressées aux inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques **régionaux chargés des arts plastiques et de l'histoire des arts.**

III - Thème du séminaire

Le séminaire se propose d'étudier les rapports entre la photographie et le texte. Une exploration des phénomènes de transcription et de translation entre photographie et texte sera conduite par divers intervenants spécifiquement sur les combinaisons entre éléments textuels et visuels à partir des œuvres littéraires faisant intervenir l'image en général et la photographie en particulier. Ce séminaire abordera ainsi les apports transversaux de plusieurs champs disciplinaires conformément aux orientations indiquées dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts. Il prendra également appui sur des réflexions et expériences issues de pratiques menées par les différents partenaires.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Personnels

CNESER

Convocation du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire

NOR : ESRS1000108S
RLR : 710-2
décision du 18-3-2010
ESR - DGESIP

Par décision de la présidente du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire, en date du 18 mars 2010, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le mardi 4 mai 2010 à 9 h 15.

Mouvement du personnel

Intégration

Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche

NOR : MENI1002322D
décret du 22-3-2010 - J.O. du 23-3-2010
MEN - ESR - IG

Par décret du Président de la République en date du 22 mars 2010, Nicole Pernot, conseillère d'administration scolaire et universitaire hors-classe, détachée en qualité d'inspectrice générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche de seconde classe, est intégrée à compter du 16 avril 2010 dans le corps de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Mouvement du personnel

Nominations

Composition de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des techniciens de recherche et de formation

NOR : ESRH1000110A
arrêté du 22-3-2010
ESR - DGRH C2-2

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 85-1534 du 31-12-1985 modifié ; arrêté du 28-8-2007 ; proclamation des résultats du 8-2-2008 ; arrêté du 5-3-2008

L'arrêté du 5 mars 2008 susvisé est modifié comme suit :

Article 1 - Le fonctionnaire dont le nom suit est chargé de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des techniciens de recherche et de formation :

Représentants suppléants :

Au lieu de : madame Michèle Luneau, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, de recherche et de formation,

Lire : madame Noëlle Cardona, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, de recherche et de formation.

Article 2 - Le fonctionnaire ci-après désigné, élu à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des techniciens de recherche et de formation, est nommé au titre des représentants des personnels :

Représentants titulaires :

Au lieu de : Sylvie Houille, Université de Bretagne Occidentale,

Lire : Sylvestre Biligui, Université Paris VI.

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris le 22 mars 2010

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Josette Théophile

Mouvement du personnel

Nomination

Conseil d'administration du laboratoire central des Ponts-et-Chaussées

NOR : ESRR1000109A
arrêté du 22-3-2010
ESR - SPFCO - B2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en date du 22 mars 2010, Laurence Piketty est nommée membre titulaire du conseil d'administration du laboratoire central des Ponts-et-Chaussées, en tant que représentante du ministre chargé de la Recherche, en remplacement de monsieur Gabriele Fioni.

Mouvement du personnel

Nominations

Membres du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Cachan

NOR : ESRS1000111A
arrêté du 22-3-2010
ESR - DGESIP

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 22 mars 2010, la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Cachan est fixée comme suit :

I - Personnalités désignées ès qualités :

- Jean-François Bach, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ;
- Jean Dercourt, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ;
- Alain Fuchs, directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;
- Guy Cathelineau, président de l'université Rennes-I ;
- Guy Couarraze, président de l'université Paris XI ;
- Hervé Biauasser, directeur de l'École centrale de Paris ;
- Nicolas Chanut, président directeur général d'Exane ;
- Sylvie Fauchoux, présidente de l'université Versailles-Saint-Quentin ;
- Hélène Jacquot-Guimbal, directrice générale du laboratoire central des Ponts-et-Chaussées.

II - Personnalités désignées librement par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur

- Yann Barbaux, vice-président, directeur exécutif des centres de recherche technologique du groupe EADS ;
- Jean-Philippe Bourgoïn, directeur du programme Nano Sciences du CEA ;
- Monsieur Michel Cosnard, président directeur général de l'Inria ;
- Catherine Flaesch-Mougin, directrice du centre de recherches européennes de Rennes ;
- Jacques Samarut, président de l'École normale supérieure de Lyon ;
- Corinne Subaï, professeure et directrice des relations internes à l'Insa de Lyon.

Mouvement du personnel

Nominations

Membres du conseil scientifique de l'École normale supérieure de Cachan

NOR : ESRS1000112A
arrêté du 22-3-2010
ESR - DGESIP

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 22 mars 2010, la composition du conseil scientifique de l'École normale supérieure de Cachan est fixée comme suit :

I - Personnalités désignées ès qualités :

- Sylvie Retailleau-Galdin, professeure de physique à l'université Paris XI ;
- Monsieur Claude Labit, directeur de recherche au centre Inria de Rennes ;
- Gilberte Chambaud, directrice scientifique de l'institut de chimie au CNRS ;
- Pierre Guillon, directeur scientifique de l'institut des sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie au CNRS ;
- Alain Aspect, directeur de recherche au CNRS, professeur à l'institut d'optique et à l'école polytechnique ;
- Monsieur Michel Mariton, président de Horiba Jobin Yvon Sas ;
- Hélène Ruiz-Fabri, professeure de droit public à l'université Paris I.

II - Personnalités désignées librement par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur :

- Jean Chambaz, professeur des universités, vice-président recherche de l'université Paris VI ;
- Marc Fontecave, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de « chimie des processus biologiques » ;
- Marie-Catherine Palau, directrice de la recherche et technologie à EADS - Astrium ;
- Christine Paulin-Mohring, directrice de recherche à l'Inria-Paris Sud ;
- Jérôme Perrin, directeur des projets avancés « CO2 et environnement » à la direction de la recherche des études avancées et des matériaux de Renault ;
- Bertrand Schmitt, directeur de recherche chef du département Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement de l'Inra.

Mouvement du personnel

Nominations

Personnalités extérieures au conseil d'administration de l'Institut de physique du globe de Paris

NOR : ESRS1000113A
arrêté du 23-3-2010
ESR - DGESIP B2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 23 mars 2010, sont nommés au conseil d'administration de l'Institut de physique du globe de Paris en qualité de personnalités extérieures :

- Olivier Appert, Institut français du pétrole
- Marc Fontecave, chimie, Collège de France
- Philippe Gillet, matériaux géophysiques, École polytechnique fédérale de Lausanne
- Élisabeth Lallier-Vergès, argiles, Observatoire des sciences de l'univers d'Orléans
- Jacques Legrand, Institut national des langues et civilisations orientales

Mouvement du personnel

Nominations

Commission nationale d'expertise de la licence professionnelle

NOR : ESRS1000107A
arrêté du 12-2-2010
ESR - DGESIP A2

Vu code de l'Éducation ; décret n° 2009-628 du 6-6-2009 ; arrêté du 17-11-1999, notamment article 12

Article 1 - Sont désignés membres de la commission nationale d'expertise de la licence professionnelle, pour une durée de 3 ans :

1° Au titre des personnalités qualifiées en raison de leurs activités professionnelles :

- Elisabeth Bauby
- Jacques Bernhardt
- Catherine Beudon
- Alain Charbonnier
- Pierre Clouet
- Anne-Florence Fages
- Renaud Giroudet
- Jean-Paul Hubert
- Jean-Marie Monnier
- Alix du Peloux
- Maurice Pinkus
- Blandine Schops,

2° Au titre des personnalités universitaires :

- Christiane Arnaud
- Gilles Bourdier
- Christophe Courtin
- Élise Ducauroy
- Alain Fernex
- Christiane Heitz
- Sonja Denot-Ledunois
- Gérard Lhommet
- Gérard Mary
- Samuel Mercier
- Brigitte Pradin-Chezalviel
- Bernard Valentini

Article 2 - Gérard Mary, professeur des universités, est nommé président de la commission nationale d'expertise des licences professionnelles.

Article 3 - L'arrêté du 6 décembre 2006 portant nomination à la commission nationale d'expertise des licences professionnelles est **abrogé**.

Article 4 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 12 février 2010

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,

Patrick Hetzel

Informations générales

Vacances de postes

Collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg

NOR : ESRC1000118V
avis du 26-3-2010
ESR - DREIC 2B

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche recrute huit assistants (chargés de travaux dirigés) pour les collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg relevant du ministère des Affaires étrangères et européennes. Les postes sont à pourvoir à compter du 1er septembre 2010.

Ils s'adressent à des spécialistes en sociologie, en droit, en littérature ou en histoire et sont principalement destinés à des étudiants susceptibles d'effectuer des recherches en Russie dans le cadre de leur thèse. Les candidats devront être au minimum titulaires d'un master 2 au 1er septembre 2010 et parler le russe.

Quatre postes seront vacants ou susceptibles d'être vacants à Moscou (un poste dans chaque discipline : sociologie, droit, histoire et littérature) et quatre autres postes seront vacants ou susceptibles d'être vacants à Saint-Pétersbourg (un poste dans chaque discipline : sociologie, droit, histoire et littérature).

Les candidats devront postuler **avant le 31 mai 2010**, en adressant un courrier, composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, à Christiane Brabenec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DREIC, sous-direction des affaires européennes et multilatérales, département 2 B, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07, téléphone 01 55 55 09 08, adresse électronique : christiane.brabenec@recherche.gouv.fr et communiqué à Élise Jadot, ministère des Affaires étrangères et européennes, DGM, sous-direction de l'enseignement supérieur, 27, rue de la Convention, 75015 Paris, téléphone 01 43 17 86 13, adresse électronique : elise.jadot@diplomatie.gouv.fr.